

Castelnaudary, le 8 septembre 2022

Objet : Réunion du Conseil Communautaire

MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022

A 18H30

**A la Halle aux Grains
Place de la République
11400 CASTELNAUDARY**

ORDRE DU JOUR :

- Modification des représentants de la CCCLA au Syndicat ResEau 11
- Modification des représentants de la CCCLA au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais
- Désignation des représentants de la CCCLA au Syndicat du Bassin du Grand Hers
- Décision modificative n°1 Budget CCCLA et augmentation de la subvention d'équilibre du CIAS
- Mise à jour des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) 2022 budget Eau
- Reversement de la taxe d'aménagement
- Fixation du montant des bases minimales de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales 2022
- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de SALLES SUR L'HERS
- Attribution de subventions
- Modification des tarifs des services techniques
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un centre social
- Projet photovoltaïque sur le futur siège de la CCCLA - 2 missions du SYADEN : analyse d'opportunité d'énergies renouvelables (ENR) et accompagnement personnalisé de projet énergie renouvelable (ENR) électrique
- Élaboration du programme agro-environnemental et climatique (PAEC) sur le site NATURA 2000 Piège et Collines du Lauragais
- Acceptation de l'offre de concours du syndic Loubat Immobilier pour le renouvellement du réseau d'eaux usées rue Bernard Palissy à CASTELNAUDARY
- Conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la CCCLA et la commune de SALLES SUR 'HERS
- Rapports annuels 2021 des délégataires des services eau potable et assainissement
- Mise à jour n°6 du régime indemnitaire
- Participation à l'assurance santé et prévoyance
- Approbation du transfert de 2 agents de la ville de CASTELNAUDARY à la CCCLA
- Attribution d'un véhicule de fonction



Le Président,

Philippe GREFFIER

Les débats de cette séance seront accessibles en direct au public de manière électronique sur la page facebook de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/CastelnaudaryLauragaisAudois>